



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
Ministère des Infrastructures et des Transports  
Terrestres et Aériens

---



## **Avis de Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouvrte (DRP-CO)**

**Demande de renseignements et de Prix à compétition ouverte pour  
L'acquisition de compteurs permanents de trafic dans le cadre du projet de  
la construction de la route Nguidjilogne – Matam**

**N°D/1753/F**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le quotidien « l'AS » du 09 décembre 2024.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, comme maître d'ouvrage délégué, a obtenu un financement de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du projet de la construction de la route Nguidjilogne - Matam et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour l'acquisition de compteurs permanents pour la BDR de l'AGEROUTE.
3. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **la fourniture de compteurs permanents de trafic pour le compte de la Banque de Données Routières (BDR)**. Ces acquisitions seront fournies en un seul et unique lot.

Aucune variante n'est autorisée. Le délai maximum de livraison des compteurs est de quatre-vingt-dix (90) jours.

4. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de prix à compétition ouverte tel que défini dans le Code des Marchés publics, et conformément à l'accord de prêt n° 2014025/PR SN 2020 21 00 du 24/04/2020 signé entre la BOAD et l'Etat du Sénégal, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

E-mail : [bfofana@ageroute.sn](mailto:bfofana@ageroute.sn), [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn), [asall@ageroute.sn](mailto:asall@ageroute.sn), [tbafei@ageroute.sn](mailto:tbafei@ageroute.sn) et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres du lundi au vendredi pendant les heures de travail de **08 heures à 17 heures (GMT) à compter du 07 mars 2025** à l'adresse mentionnée ci-dessous AGEROUTE, Rue David Diop x Rue F, Fann Résidence, Dakar, Sénégal.

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

#### **Capacité financière**

Le Candidat doit fournir ses états financiers accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal (ONECCA) ou un organisme assimilé pour les trois (03) dernières années à compter de 2021 (2021,2022 et 2023).

#### **Capacité technique et expérience**

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- i) avoir réalisé avec succès, au cours des cinq dernières années à partir de 2020, une prestation de même nature (fourniture de compteurs) d'une valeur minimale de **trente millions (30 000 000) FCFA. Ladite prestation devra être justifiée par une attestation de service fait dûment signé par le client ;**
- ii) Fournir une attestation garantissant un service après-vente performant constitué de :
  - Un magasin de stockage de pièces de rechange ;
  - Un atelier de réparation et d'entretien performant, disposant d'un personnel expérimenté dont un cadre supérieur et deux ouvriers qualifiés ;

7. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-après : AGEROUTE, Rue David Diop x Rue F, Fann Résidence, Dakar, Sénégal, contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA à verser au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **Secrétariat Cellule de passation de marchés de l'AGEROUTE sise à Fann résidence, rue David DIOP x rue F** au plus tard le **15 avril 2025 à 11 h 30 mn précises** (GMT).

Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après **salle de réunion de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x rue F, Fann résidence le 15 avril 2025 à 11 h 30 mn précises** (GMT).

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un (01) million (1 000 000) F CFA émise par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget.

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

La garantie de soumission reste valable 28 jours après expiration de la durée de validité des offres.

**Le Directeur Général**

**Mamadou NDAO**